Le 5e régiment de Hussards sous le 1er Empire.

Chers Lauzuns

Au seuil de cette année nouvelle, le conseil d'administration et moi-même, vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux les meilleurs. Que 2024, vous apporte tout ce que vous êtes en droit d'attendre, tant au niveau familial qu'au niveau professionnel.

Cette année 2023, aura été marquée par la réussite de notre assemblée générale des 21, 22 et 23 avril en Picardie, après 3 ans d'interruption pour cause de COVID.

Je profite de ce petit éditorial pour remercier tous ceux qui se sont investis dans le projet de la mairie de Lauzun, afin de l'aider à acheter le château où au cours de nos assemblées générales précédentes, nous avions été reçus par les propriétaires et avions exposé nos collections.

Jean-Pierre Barjou, maire de Lauzun nous attend nombreux en septembre pour notre prochaine assemblée générale pour fêter dignement le 40e anniversaire de la création de notre association et nous présenter les nouveaux projets de la mairie concernant nos collections.

Je remercie, tous ceux qui de près ou de loin, nous aident à maintenir, haut et fort, nos traditions et nos valeurs, en particulier l'adjudant-chef Leroy, ancien président des sous-officiers de Weingarten, pour le don de sa collection de figurines.

Avant de terminer, je voudrais que nous ayons une pensée particulière pour ceux qui au cours de l'année écoulée sont morts pour la France en Irak, au cours de l'opération Chammal, mais aussi ceux qui sont morts pour le service de la République sur le territoire national.

Il sera bon, dans ce climat actuel un peu délétère, de nous retrouver en septembre, je l'espère nombreux, à Lauzun pour la 4e fois.

En vous renouvelant mes vœux

Et par St-Georges, vive la Cavalerie,
Et par Lauzun
A la hussarde
Henry Brunet d'Evry
Ancien du 23e et 24e Spahis,
3e Hussards, 16e Dragons, 5e Hussards et 2e Dragons

36e Assemblée générale des anciens et amis du 5e Hussards, Commémoration de la Saint Georges à la Clairière de l'Armistice (21, 22 et 23 avril 2023)

Vendredi 21 avril : Blérancourt – Nampcel – Blérancourt

Après l'annulation des assemblées générales de l'association des anciens et amis du 5e Hussards *«Les Hussards de Lauzun»* en 2020 et 2021 pour cause de COVID, la tenue de l'assemblée de septembre 2022 à Chambord a été malheureusement reportée, pour se tenir finalement en Picardie du vendredi 21 au dimanche 23 avril 2023. Après la réussite de notre 35e Assemblée Générale à Saumur organisée par notre ami Fauquette, nous reprenions enfin le rythme «normal» de nos réunions annuelles après trois ans d'interruption… il était temps !

Notre président, Henry d'Evry, «régional de l'étape», s'est une nouvelle fois fortement impliqué dans l'organisation de cette manifestation, avec l'aide toujours bienveillante de Dominique Dewas.

Notre point de regroupement initial était l'hostellerie du Griffon, à la porte du Musée Franco-Américain de Blérancourt (02) où devait se dérouler le lendemain, notre assemblée générale.

En individuel, par couple, en voitures particulières ou en voitures de location *(on pourrait dire à pied ou à cheval…)*, après avoir

Retrouvailles devant l'hostellerie du Griffon.

Dans les salons du Pertron.

pris les clefs de nos chambres et avoir sorti nos bagages, de discrets rassemblements s'organisèrent spontanément devant l'hôtel, tout à la joie des retrouvailles : Jacky Gendrault, Danièle et Jean-Pierre Meslet, Pascal Cotelle, Monique et Guy Dautigny, Dany et Georges Viala, Fernande et Jean-Marie Legardez, Annie et Gérard Massoni organisèrent un covoiturage général pour rejoindre Nampcel, où Henry et Françoise d'Evry, au Pertron, aidés de leur fille Isabelle, avaient l'extrême gentillesse de nous offrir un apéritif de bienvenue (champagne Joseph Perrier bien entendu !).

Nous retrouvions dans ces lieux, le reste de nos amis, qui venant de la région, n'avaient pas de raison de loger à Blérancourt, Frédérique et André-Louis Pasquier, Régine et Guy Vasseur, Bertrand de Reviers de Mauny, Yves Lemaire, sans compter quelques arrivants directs, Emmanuel de Carné-Carnavalet, Viviane et Jean Hautier, Virginie Lefrançois et Éric d'Hugleville, Waldi Ionnikoff.

Nous regrettions d'autant plus amèrement l'absence de dernière minute de nos amis, que des problèmes de santé ou des contraintes familiales, avaient contraint d'annuler leur participation à notre amicale réunion : Roger Beaujean, Francis Lefèvre, Bernadette et Dominique Dewas, Luce et François Salaün, Clotilde et Thibaut Lajouanie, Maria et Claude Thélu.

Pour 20 heures, nous étions de nouveau réunis à l'hostellerie du Griffon, pour notre repas de retrouvaille, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ayant pour certains deux ou trois ans de nouvelles à échanger.

Le repas à l'hostellerie du Griffon.

Samedi 22 avril matin : visite l'abri dit du Kronprinz à Nampcel et déjeuner à Cuts

Le samedi matin, la salle de réunion de la mairie de Nampcel était notre point de ralliement. Dans un premier temps, un très intéressant exposé de Rémi Hébert sur les combats qui se sont déroulés autour et à Nampcel entre 1914 et 1918, et plus particulièrement en 1915 (bataille de Quennevières, 5-6-7 juin 1915) et en 1918, permettait à certains de terminer leur nuit, avant de se déplacer, à l'entrée de la commune pour visiter avec le président de *l'association pour la rénovation de l'abri du Kronprinz* (APRAK), M. Jean Lyzik, cet étrange bâtiment, inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1999.

Très vraisemblablement, le Kronprinz (fils ainé de l'Empereur Guillaume II) n'a jamais occupé cet imposant abri, construit en pierre de taille et renforcé de rails métalliques et de béton. Il s'agit en fait, d'un grand PC régimentaire, mais le commandant de l'artillerie allemande du secteur en 1918 appartenait à la famille régnante du royaume de Bavière, ce qui explique peut-être cette appellation abusive. Ce bâtiment, entretenu par les bénévoles de l'APRAK a été lauréat pour les Hauts-de-France du programme Patrimoine et Tourisme Local de la Fondation du Patrimoine en novembre 2022.

Rencontre à la mairie de Nampcel.

Abris du Kronprinz.

Il ne nous restait plus à effectuer un petit et rapide déplacement pour rejoindre la commune de Cuts et l'auberge «Le Bois Doré» pour l'apéritif et le repas de midi. Nous avions l'étage entier à notre disposition pour nous restaurer et chanter «Eugénie», sans trop déranger les autres clients.

Le repas à Cuts.

Samedi 22 avril après-midi :
Visite Musée de l'Amitié franco-américaine à Blérancourt

Après le café, nouveau saut de puce (moins de 5 km), pour rejoindre Blérancourt et son musée. Du magnifique château construit entre 1612 et 1619, il ne restait en 1917 que le portail monumental et les pavillons de chasse quand il devient le quartier général d'une organisation humanitaire américaine, dirigée par Anne Morgan, la fille du grand banquier, le Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD). Elle initiera la reconstruction du château dès 1924, qui fut plusieurs fois réaménagé avec l'aide d'associations américaines et françaises.

Le château de Blérancourt.

L'entrée du musée de Blérancourt.

Notre guide et notre président.

Buste de Louis XVI.

Les salles du musée.

Le musée de l'Amitié franco-américaine, qui retrace les liens historiques de la France et les Etats-Unis depuis le *«traité franco-américain d'amitié et de commerce»* signé le 6 février 1788, était le lieu idéal pour nos retrouvailles : l*a Légion des Volontaires Etrangers de la Marine*, créée le 1er septembre 1778 pour participer aux opérations outre-mer contre le Royaume-Uni, a été transformée en 1780 en *Légion de Lauzun*, cette dernière contribuant grandement à la victoire de Yorktown en octobre 1781. En rentrant en France en 1783, la *Légion de Lauzun*, fut transformée en *régiment des Hussards de Lauzun* le 14 septembre 1783,

l'ancêtre direct du 5e régiment de Hussards. Ainsi, dans ce cadre historique, nous pouvions fêter dignement le **245e anniversaire de la création de la *Légion des Volontaires Etrangers de la Marine*, le 242e anniversaire du combat de Hook** et du siège de Yorktown en octobre 1781 et le **240e anniversaire de la création du *régiment des Hussards de Lauzun.***

Le musée qui a bénéficié de plusieurs restaurations et réhabilitations, présente aussi une très belle évocation de l'action du CARD en région picarde, au profit des populations dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la culture. La visite des appartements privés de Mlle Morgan clôturait cette visite.

Il était temps de se déplacer d'une centaine de mètres, pour rejoindre la salle mise à notre disposition par l'hostellerie le Griffon pour notre assemblée générale ordinaire.

Uniforme des volontaires américaines du CARD.

L'appartement d'Anne Morgan.

Samedi 22 avril fin d'après-midi et soirée : 36e Assemblée générale de l'association «Les Hussards de Lauzun» et repas

Après avoir contrôlé si le quorum était atteint, si les pouvoirs étaient valides, avoir contrôlé si les membres présents étaient bien à jour de leur cotisation, contrôlé la présence des statuts de notre association sur le bureau du président, notre 36e Assemblée Générale ordinaire pouvait débuter à l'heure. Pour se mettre au goût du jour et suite à un usage massif de ce moyen de communication à l'époque de la COVID, une visioconférence a permis à certains membres absents de participer à nos travaux (nos amis Dewas et Salaün) et d'être en contact avec M. Jean-Pierre Barjou, maire de Lauzun (Lot et Garonne), notre partenaire depuis 2008.

Le trésorier et le président.

L'assemblée attentive.

Dans la série des innovations de l'année, notre association s'est dotée d'un nouveau fanion, celui du 3e escadron du 5e Hussards, qui remplace avantageusement la flamme de trompette qui nous servait jusqu'à présent de fanion.

Fanion du 3e escadron du 5e RH, avers et revers.

Menée de main de maitre par notre président Henry d'Evry, notre assemblée générale permit de mesurer la solidité des liens qui unissent les anciens et amis du 5e Hussards. Après avoir rappelé la mémoire de nos fidèles amis décédés en 2022, M. de Lambilly, Pierre Giordano, sans oublier Mme Beaujean, il était temps d'aborder la partie statutaire de notre assemblée générale : lecture des différents rapports (moral, activités, financiers) et approbations à l'unanimité de ces derniers.

Photo de groupe devant le château de Blérancourt.

Ce fut aussi l'occasion de faire le point sur les démarches entreprises pour envisager un rapprochement avec *«l'Association Française des Anciens de la Garnison de Weingarten»* (anciennement *Association Franco-Allemande de la Garnison de Weingarten - anciens du 3e RSA, 32 RA et 5e Hussards*) et son président, Jacky Gendrault.

Cette proposition a été initiée par Henry d'Evry en octobre 2021, après l'AG de l'UNABCC qui s'était tenue au fort de Vincennes. Pourtant notre président avait été quelque peu échaudé par l'expérience malheureuse de la dernière réunion de l'amicale de *l'Escadron de Provence* à Weingarten en mai 2000 : cette amicale avait décidé d'arrêter ses activités et Henry d'Evry s'était déplacé, à la demande des organisateurs de cette manifestation, pour inviter les anciens de Weingarten à poursuivre leurs activités en intégrant *les Hussards de Lauzun*. Mais, les mêmes personnes qui avaient décidé la fin de *l'Amicale de l'Escadron de Provence*, créaient immédiatement à la place l'*Association Franco-Allemande de la Garnison de Weingarten*, donc fin de non-recevoir, la porte juste entrouverte avait été brutalement refermée sans explication !

Néanmoins, compte tenu du temps qui passe, du peu de renouvellement de nos adhérents et bizarrement du vieillissement généralisé des membres de nos deux associations, l'idée d'associer la nouvelle l'*Association Française des Anciens de la Garnison de Weingarten et les Hussards de Lauzun* avance à petits pas, lentement, trop lentement peut-être pour certains, mais elle fait son chemin (à suivre).

Profitant de la présence virtuelle de M. Barjou, le maire de Lauzun nous a présenté les différents projets engagés par sa commune. La municipalité, avec l'aide du Ministère de la Culture, participe au projet *Micro-Folies* et profite de cette dynamique pour mettre à la disposition de notre association une salle destinée à être à la fois un lieu d'histoire sur la commune de Lauzun, mais aussi sur le régiment de hussards : les collections de l'association *«Les Hussards de Lauzun»* vont y être prochainement déposées, de nombreux dons et de souvenirs d'anciens et amis du 5e Hussards ont déjà eu lieu. «Sur l'invitation de M. Barjou, la prochaine assemblée générale de notre association se tiendra pour la quatrième fois à Lauzun, les 20, 21 et peut-être 22 septembre 2024, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine».

Concernant nos souvenirs déjà déposées à Lauzun à l'occasion de notre assemblée générale de 2018 et les collections de notre association qui vont prochainement rejoindre Lauzun, nous avons eu l'extrême honneur d'être destinataires d'un don précieux. L'adjudant-chef Leroy, ancien président des sous-officiers du 5e Hussards, âgé aujourd'hui de 102 ans, a offert sa collection de figurines en étain (avec une grande vitrine) à notre association. Notre président a accepté ce don. Avec l'aide bienveillante de notre ami le colonel (H) Michel Riboud, ancien chef de corps du 13e Chasseurs (présent avec nous à Metz en 2012) le transfert a été réalisé entre Caluire (69) et la mairie de Lauzun : cette vitrine n'attend plus à présent que son installation.

Présent à notre assemblée générale, M. Jacky Gendrault, nous a annoncé en fin de réunion que le prochain séjour de son association des anciens de Weingarten se déroulerait début septembre 2023, entre Bergerac, Monflanquin, Biron, Lauzun et Sarlat, sur la trace des ducs de Lauzun *(voir le CR de ce séjour)*.

Comme il est de tradition, notre assemblée générale fut suivie d'un apéritif et d'un repas pris sur place et d'une «Eugénie».

Commémoration de la Saint Georges à la clairière de l'Armistice, dimanche 23 avril

Le dimanche 23 avril, sous un temps malheureusement légèrement pluvieux, nous nous sommes regroupés pour, dans un premier temps, visiter le musée entièrement réhabilité de la clairière de l'Armistice, où nous avons bénéficié d'une très intéressante visite guidée, de la part de M. Bernard Letemps, président de l'association du mémorial de l'Armistice.

Visite du mémorial de l'armistice.

La Saint Georges fut alors dignement célébrée à la clairière de l'Armistice, autour de la dalle sacrée par la délégation régionale de l'UNABCC (Henry d'Evry) et la délégation régionale de Saumur-ANORABC (Jérôme Lacombe d'Aroz), avec la participation de M. Bernard Letemps, du mémorial de l'Armistice, le Contrôleur général des Armées (2S) Philippe Nicolardot, président des officiers de la région de Compiègne, M. Michel Foubert, président du comité d'arrondissement de Compiègne de la société d'entraide de la légion d'honneur, du général (2S) Patrick-Charles Roland, du lieutenant-colonel (ER) Gilles Roy, chargé du protocole, de M. Joël Dupuy de Mery, adjoint au maire de la ville de Compiègne en charge des relations avec l'Armée et les Anciens Combattants et de cavaliers de la gendarmerie et de la Garde Républicaine, des drapeaux des associations patriotiques du secteur et bien sûr des membres et familles de l'association *«Les Hussards de Lauzun»*, autour du fanion du 3e escadron.

La cérémonie fut simple mais emprunte d'une grande solennité et d'émotion palpable : évocation historique par Jérôme Lacombe d'Aroz de la vie de Saint Georges, patron des cavaliers, dépôts de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence et

Marseillaise. Pendant que les autorités saluaient les portes drapeaux des associations patriotiques et les membres de notre association, résonna la «Gamache» à la mémoire du général Camille Gamache, longtemps président du Mémorial de la Clairière de l'Armistice et ancien chef de corps du 6e Cuirassiers de 1974 à 1976 à Laon-Couvron.

La prise d'armes.

A l'issue de la prise d'armes, un vin d'honneur et des échanges de cadeaux se déroulèrent dans la salle d'accueil du musée. Une dernière «Eugénie» clôturait cette séquence avant le départ d'un premier groupe de nos amis. Le compte-rendu de cette brillante manifestation a été publié à la fois dans *Avenir et Traditions* (revue de l'UNABCC, n° 161 – juillet 2023, p. 40) et dans Saumur (bulletin de l'ANORABC, n°280, juin 2023, p. 14 & 15).

Le pot de l'amitié.

Repas de clôture à la Maison de l'Europe à Compiègne

Nous étions encore une bonne douzaine pour effectuer un nouveau déplacement de moins de 10 km, pour rejoindre la Maison de l'Europe à Compiègne, à la lisière de la forêt (61, rue Saint Lazare). Un dernier déjeuner nous y attendait, en compagnie d'officiers de réserve et des membres de la société de la légion d'honneur de l'arrondissement de Compiègne, avant dislocation et retour dans nos garnisons respectives.

Vivement notre prochaine rencontre pour la 37e Assemblée Générale à Lauzun !

Gérard-A. Massoni

Le dernier repas.

La Maison de l'Europe.

Rapport moral

Présenté par le président, Henry d'Evry

Sans être pessimiste, je voudrai si vous le voulez bien, faire un rapide constat du monde dans lequel nous vivons. En effet, nous vivons une drôle d'époque qui abandonne les uns derrières les autres tous ses fondements et ses valeurs civilisationnels.

On parle beaucoup de valeurs, mais sans savoir exactement à quoi elles correspondent. Tout est remis en cause, détruit, contesté, moqué, déboulonné, à tel point que certains ne savent plus s'ils sont mâles ou femelles et même d'où ils viennent et où ils vont. C'est dans ce contexte particulièrement délétère qu'il est très important de rappeler et promouvoir nos valeurs auxquelles nous sommes très attachés, elles sont notre ciment.

Nos traditions sont loin d'être obsolètes ou passéistes, comme certains voudraient nous le faire croire. Ce sont en effet, le respect de nos anciens, la transmission, la solidarité, le goût de l'effort et du risque, le sens de la famille, la nôtre bien sûr, mais également de notre grande famille militaire ou le goût du beau qui sied particulièrement à notre Arme.

Ainsi, je pense qu'à travers de notre association dont le but est de rassembler tous ceux qui ont eu l'honneur de servir dans notre beau régiment, qu'ils aient été d'active ou de réserve, nous devons chacun à notre niveau, défendre et essayer de faire partager toutes ces valeurs qui ont fait ce que nous sommes aujourd'hui.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport d'activités

Présenté par le président, Henry d'Evry

Au cours de ces deux dernières années, nous avons pu malheureusement participé à très peu d'activités hormis les assemblées générales de l'UNABCC et à la messe de la Cavalerie. Je tiens malgré tout à remercier Georges et Dany Viala, Luce et François Salaün, ainsi que Waldy d'avoir assisté aux obsèques de Pierre Giordano, ainsi qu'Emmanuel de Carné d'avoir été présent et nous représenter aux obsèques de M. de Lambilly, pour chacun d'eux, nous avons fait déposer une gerbe.

Je tiens également à féliciter, notre ami Gérard Massoni, pour sa nomination au grade de lieutenant-colonel, promotion amplement méritée et le remercier également pour la qualité de notre petit bulletin de liaison annuel qui fait l'admiration de tous les destinataires, vu les courriers reçus (les généraux d'Anselme, Renard, Schmidt, …).

Nos félicitations également à François Salaün, pour sa promotion dans l'ordre de la légion d'honneur, comme officier.

Le rapport d'activité est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Bilan financier

Dépenses 2023 (au 31/03)	
Bulletin	403,20 €
Gerbe	131,50 €
Assurances	150,00 €
Total dépenses de l'exercice	**684,70 €**

Recettes 2023	
Cotisations (soit 24 adhésions*)	600,00 €
Acompte AG 2023	1855,00 €
Dons	60,00 €
UNABCC	5,00 €
Total recettes de l'exercice	**2520,00 €**

* dont des retards d'adhésions - Il manque des adhésions de personnes présentes ici !

Observations :
Suite à l'annulation 2022 notre trésorerie est bonne.
Nos principales dépenses sont le bulletin dont je n'ose pas imaginer le coût si nous devions le faire à l'extérieur.

Stocks boutique en valeur vente

Ecussons de blazer *(valeur vente théorique : 20 €)*	22	=	440,00 €
Broches argent *(valeur vente théorique : 50 €)*	8	=	400,00 €
	Total	=	**840,00 €**

Le trésorier : Eric d'Hugleville

Association Française des Anciens de la Garnison de Weingarten

Compte-rendu de leur déplacement du jeudi 7 au mercredi 13 septembre, *« dans les pas des Ducs de Lauzun »*.

Venant des 6 coins de l'hexagone, les anciens de Weingarten (AFAGW) se retrouvèrent le jeudi soir à Bergerac. Si l'effectif envisagé début janvier approchait la cinquantaine, ils n'étaient plus que 36, pour la plupart du temps à cause de problèmes de santé.

Le vendredi matin, départ du car à 9 heures. Première étape : le château de Born et son exploitation de pruniers. Visite du verger, démonstration de matériel, ateliers de fabrication de pruneaux d'Agen et pour terminer un apéritif local avec dégustation de pruneaux. Le midi, déjeuner à Biron, puis visite du château. A 17 heures, direction Monpazier, bastide fondée en 1284 par Pierre de Gontaut, seigneur de Biron, pour la séquence «mémoire» de notre séjour.

La cérémonie de Monpazier fut organisée avec le soutien de la mairie, du Souvenir Français de Bergerac, en présence du général Jean-Claude Pelletier (ancien lieutenant puis capitaine à Weingarten, chef de corps du 5e Cuirassiers, commandant l'EAABC…).

Après un excellent cocktail servi à la mairie, retour à Bergerac. Quartier libre ou… rugby !

Le samedi, toujours en car, visite de la bastide de Miramont de Guyenne (autrefois de Lauzun). Le midi, déjeuner dans une ferme-auberge, l'Oisonnière, puis arrêt à Lauzun. Visite guidée de la ville par Monique Morénas et Jean-Paul Trilles et remise à ce dernier de promesses de dons pour l'association des amis du château.

Retour à Bergerac, puis dîner et assemblée générale à Monbazillac.

Le dimanche matin, une partie du groupe rejoignit ses foyers, quand l'autre poursuivait le séjour vers Sarlat. En chemin, visite du cloitre de Cadouin et des Grottes de Maxange. Le lundi, visite de Sarlat puis du Château des Milandes. Le mardi, les Jardins de Marqueyssac et le Château de Castelnaud.

Le mercredi matin, l'organisateur rendait son paquetage !

Le LCL (H) Frédéric Gontier, président du Souvenir Français de Bergerac, le général Jean-Claude Pelletier, M. Fabrice Duppi, maire de Monpazier et le LCL (H) Jacky Gendrault, président de l'AFAGW (crédit photo J. Gendrault).

Un sabre d'officier du 5e Hussards à l'Hôtel des Ventes de Beaune

L'étude de maitre Grégoire Muon, commissaire-priseur à l'hôtel des ventes de Beaune, proposait à la vacation du 23 juillet 2023, le lot 428, dont la description était ainsi rédigée : *«sabre d'officier de cavalerie légère (hussard), fusée recouverte de cuir filigrané, garde ne laiton à trois branche, deux oreillons en navette et quillon courbé vers la pointe, lame courbe à dos plat, contre tranchant et pan creux, dos gravé en lettres d'or «5e Hussards», lame gravée de lettres avec trace de dorure. Fourreau en fer à deux bracelets en laiton avec anneau, avec une dragonne à gland. Usure de la dorure, oxydation sue le fourreau. Longueur sans fourreau 97 cm».*

Estimé entre 300 et 400 €, la vente a été conclue à 625 €+ les frais.

Ce modèle de sabre, destiné aux officiers des régiments de hussards, de chasseurs à cheval, mais aussi de chevau-légers-lanciers, se rencontre dans de très nombreuses finitions, selon les finances du titulaire et son arme d'appartenance : fourreau en tôle de fer avec bracelets en laiton ou simplement en fer, gravure sur les bracelets, lame simple ou à contre-tranchant, gravure sur la lame de décors militaires ou floraux dorés à l'or fin, lame bleuie, filigrane simple ou à plusieurs fils, fusée en cuir ou en galuchat, garde simple ou finement ciselée... les variations sont infinies.

Ce modèle fut produit sous l'Empire, mais continua d'être porté sous la Restauration et trouva même un certain regain d'intérêt sous Louis-Philippe chez les officiers de la Garde Nationale à cheval. C'est ce modèle de sabre qui a servi de base pour le sabre modèle 1974 F1.

L'intérêt du sabre mis en vente à Beaune est la gravure sur le dos de la lame de la mention «5e Hussards», car un sabre quasiment identique était passé en vente publique en 1994, avec au même endroit, la même inscription en lettres d'or sur un fond de lame bleuie.

On connaissait déjà sous le 1er Empire, la particularité de la banderole de giberne des officiers du 5e Hussards (avec une plaque en argent portant un 5), les trois glands de l'attache de la pelisse, on peut à présent imaginer des lames, réalisées par le maître armurier du régiment avec cette inscription en lettre d'or «5e Hussards».

Gérard-A. Massoni

Mobilisation pour le Château de Lauzun

La bataille menée par la commune et ses nombreux soutiens en faveur du rachat du château n'a pas pu être gagnée. Mais l'histoire continue autour d'un projet mémoriel concernant l'histoire des deux Ducs et le 5e Hussards.

Depuis le mois de mai, la commune de Lauzun s'était lancée dans un combat pour acquérir et rendre public le monument classé. Parmi les soutiens, les membres de de l'association des *Hussards de Lauzun* ont répondu favorablement à l'appel lancé en juillet par *l'Association des amis du château de Lauzun* afin d'accompagner la municipalité dans son projet. Cet appel a dépassé toutes les espérances en rencontrant un écho très favorable tant en France qu'à l'étranger.

C'est ainsi que se sont mobilisés 520 donateurs particuliers, associations et entreprises. Au bilan, ces contributions ont permis de collecter 217 314 euros au 15 décembre.

De leur côté, plusieurs collectivités ont délibéré après avoir entendu l'appel du maire de Lauzun. D'abord la communauté de communes du Pays de Lauzun (CCPL) a accordé une subvention de 150 000 euros et parallèlement, une quinzaine de communes voisines ont permis d'en réunir 110 000 supplémentaires en deux mois.

Sensibles à cette dynamique du territoire, les Conseils départemental et régional décidaient d'abonder en apportant 200 000 € chacun, fin septembre.

Dès lors, le fol espoir du printemps prenait de la consistance à l'automne. Avec une capacité d'emprunt de 800 000 €, la commune n'attendait plus que le concours de l'Etat. Sollicitée à hauteur de 400 000 € mais, peu encline à réagir rapidement, la Préfecture fit la sourde oreille, alors que le délai de préemption s'achevait fin octobre.

La commune se tournait alors vers un partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de la région Nouvelle Aquitaine afin d'atteindre notre objectif (2 millions €), mais a fait perdre son droit de préemption à la commune. Et malheureusement, malgré cette très belle réussite, la subvention espérée de l'Etat ayant fait cruellement défaut, la vente restait aux mains des propriétaires -la famille Baron- et de l'acheteur déclaré en vertu de sous-seing privé initial.

Le vendeur a finalement privilégié l'investisseur privé, tournant le dos au projet municipal de valorisation de son patrimoine pour permettre un développement touristique du territoire.

Le nouveau propriétaire, Bernard Walsh est resté particulièrement discret jusqu'à cette fin de ce feuilleton. On sait seulement qu'il a cédé les parts de ses très florissantes activités à la tête du 3e groupe de whiskey irlandais qu'il avait fondé avec son épouse Rosemary en 1999. Dirigée par son fondateur, la société a constitué un portefeuille de marques de boissons primées à l'échelle internationale, avec une gamme de 12 whiskies irlandais.

L'ayant contacté, sitôt l'annonce du sous-seing privé signé fin avril, M. Walsch n'avait pas précisé ses intentions, renvoyant la proposition de rencontre du maire à l'été. Probablement contrarié par la décision de préemption municipale, il avait anonymement fait un passage à Lauzun au cours du mois d'août. Il y est repassé discrètement mardi 12 décembre, pour prendre possession de sa nouvelle acquisition. Il est donc encore difficile, à l'heure actuelle, de préciser ses intentions, mais le Maire de Lauzun souhaite le rencontrer dès que possible pour s'en entretenir.

Néanmoins, forte de ce magnifique élan de générosité, la commune de Lauzun veut continuer la mise en valeur de son histoire.

Le projet initié dès 2013 d'accueillir les collections de l'association *Les Hussards de Lauzun* et les dépôts déjà reçus jusqu'à aujourd'hui, permettent d'envisager un parcours mémoriel centré sur les deux ducs de Lauzun :

• **Antonin Nompar de Caumont**, duc de Lauzun (1633-1723), chef de corps du 5e Dragons et son action pendant la *Glorieuse Révolution* anglaise en 1688.

• **Armand-Louis de Gontaut-Biron**, duc de Lauzun (1747-1793), chef de corps du 1er Dragons puis des Hussards de Lauzun (5e Hussards) et son engagement pendant la *Guerre d'Indépendance des Etats-Unis* à la tête des Volontaires étrangers de la Marine – la Légion de Lauzun.

Malgré déception et abattement, les élus Lauzunais ne veulent pas complètement baisser les bras. Désormais, les efforts de la commune entendent concrétiser ce volet mémoriel et un groupe de travail engagera dès ce début d'année les réflexions sur les modalités du projet. Seront examinés les différents lieux possibles et leur transformation, suivis d'un appel à projet sous la conduite d'un architecte spécialisé. Le Conseil régional ayant déjà indiqué au Maire de Lauzun sa disponibilité pour accompagner l'opération, c'est avec une bonne dose de volontarisme que le projet pourra voir le jour.

Avec en point d'orgue une présentation d'ensemble à l'occasion de la prochaine assemblée générale des Hussards qui se déroulera les 20 et 21 septembre 2024 à Lauzun.

En remerciant tous ceux qui ont manifesté leur soutien ces derniers mois, et en espérant remobiliser "les troupes", c'est le nouveau but du maire et des élus Lauzunais et amis des Hussards.

Tout sera fait pour réussir cette quatrième édition par la commune de Lauzun toujours heureuse et fières de vous accueillir.

Des Amis solides

Relancée dans ce contexte, *l'association des Amis du Château* a été le fer de lance du combat porté par la commune.

Née il y a trente-cinq ans à l'occasion de la cession du château par les héritiers de la famille de Folchi ayant occupé le domaine depuis l'entre-deux guerres jusqu'en 1985, l'association n'avait - déjà - pas pu obtenir un rachat public (à cette époque c'est le soutien du département qui avait fait défaut). Et c'est finalement M. et Mme Baron qui l'avait acquis en 1990, pour en faire leur demeure et en assurer la restauration.

Co-présidée depuis l'été dernier, par le 1er adjoint Jean-Paul Trilles et M. Alain Alba, l'association dans sa forme actuelle aura accompli un remarquable travail en faveur de la souscription et de la promotion du projet communal.

Lors des différentes réunions publiques, ce sont à chaque fois environ quatre-vingt personnes qui se sont rassemblées pour participer aux débats. Plusieurs membres se sont relayés pour soutenir la campagne de dons par des actions publiques (stands sur les marchés, distribution de documents, ventes de produits locaux…).

Parmi les membres du Bureau, Gérard-Antoine Massoni a représenté *l'association des Hussards de Lauzun* et - sa modestie dût en souffrir - il fut de l'avis général un précieux relais, tient à souligner Jean-Pierre Barjou au nom des élus et autres membres des *Amis du château*.

Jean-Pierre Barjou, maire de Lauzun,
«hussard d'honneur»

Photographies de notre présence au château de Lauzun en 2009,
à l'occasion de notre assemblée générale et de l'exposition d'une partie de nos collections
(crédit photos Gérard Massoni - Jacques Lesieux).

Le mausolée oublié du lieutenant Charles François de Pierpont du 5e Hussards (1790 - 1873)

Yves de Ryckel

En août 2022, un cousin, Jacques de Pierpont passait quelques jours de vacances avec nous en Suisse. Pour une raison que je ne m'explique toujours pas, un beau matin, après le petit-déjeuner, il a ouvert son PC portable et a commencé à me montrer une série de photos datant de 2013 d'une chapelle appartenant à la famille Pierpont. Ce fut le déclic !

Outre le fait que Jacques soit un cousin proche, mon épouse est également de Pierpont, ce qui a éveillé mon intérêt. Les photos montraient l'état alarmant d'une élégante chapelle de style néo-gothique et comme Jacques est un spécialiste de la restauration de ce genre de bâtiments, il m'a très bien décrit son état inquiétant.

Cette chapelle m'était totalement inconnue mais cela a ému l'ingénieur que je suis de voir ce monument familial de grande taille tomber inexorablement en ruine par négligence et dès notre retour de vacances, je me suis attelé à en savoir plus sur son origine.

J'ignorais alors l'identité et l'histoire de celui qui avait fait bâtir ce monument, mais j'ai eu vite fait de savoir que cette sépulture avait été bâtie en 1862 par Charles François de Pierpont, surnommé *«Le Buste»* dans la famille Pierpont.

En effet vers l'âge de 19 ans Charles François de Pierpont s'était engagé au 5e Hussards et un buste de lui en uniforme avait été réalisé par F-G. Leclercq, sculpteur à Namur. Ce rare buste d'un hussard existe en deux exemplaires dans la famille et un supplémentaire est conservé dans un musée.

De retour en Belgique, je suis passé rapidement au cimetière de Naninne (arrondissement de Namur, Belgique) où est érigée la chapelle pour me rendre compte que les années avaient encore aggravé la situation.

Le mausolée était complètement dévoré par la végétation et les autorités communales l'avaient entouré de barrières de protection. Il était plus qu'urgent de prendre action pour éviter l'irrémédiable mais avant tout il fallait déterminer si nous avions des droits sur la sépulture de cet illustre ancêtre bien connu dans la famille, mais très délaissé.

A ma grande surprise, en recréant la généalogie de la descendance de Charles de Pierpont (de Naninne) à partir d'archives et d'avis mortuaires en ma possession, je suis arrivé à déterminer que mon épouse et sa fratrie sont ses derniers descendants porteurs du nom. (5e génération).

Il y avait donc de bonnes raisons de proposer aux autorités de tenter de sauver ce mausolée oublié mais dont l'état avait déjà alarmé les habitants du village, il y a plusieurs années.

Les 17 cimetières de l'entité de Namur sont très bien organisés et il ne fut pas difficile d'entrer en contact avec l'autorité en charge.

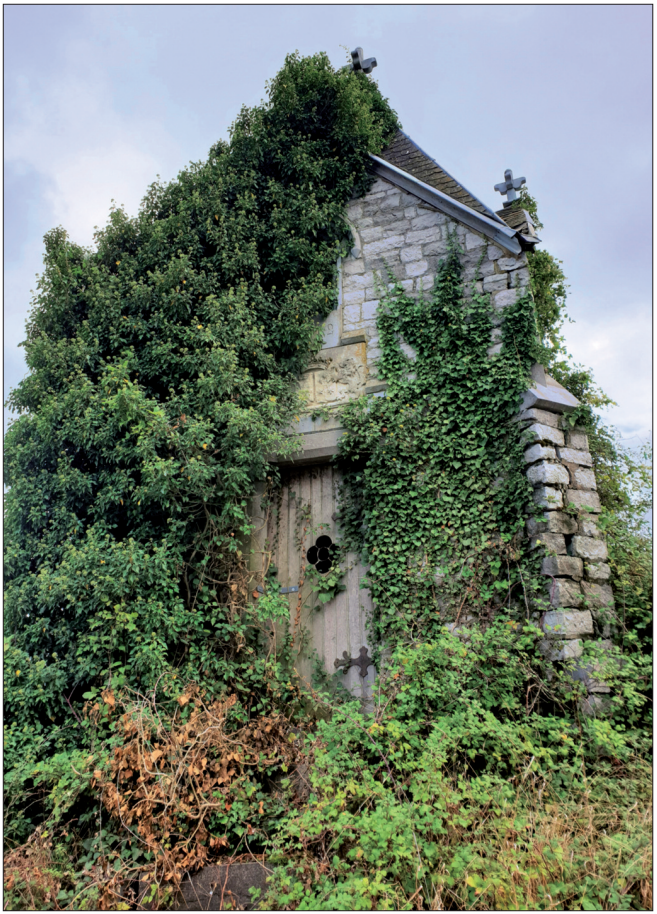

Le responsable des cimetières de Namur, contacté sans attendre, m'a dit qu'il était *«moins une»*, car la ville de Namur avait décidé de démanteler le bâtiment pour raison de sécurité.

La démolition devait être terminée en fin d'année après la Toussaint 2022. Trop heureux de préserver ce joli monument, il a fait suspendre cette décision.

Il m'a confirmé qu'il avait un très épais dossier sur cette chapelle, mais que la famille déjà contactée dans le passé n'avait pas donné suite à des demandes de restauration.

Ce responsable savait de plus qu'il y avait des éléments historiques intéressants à prendre en compte pour justifier de conserver ce patrimoine et si possible de le mettre en valeur pour le faire connaitre au public.

Pour montrer notre volonté d'enrayer la détérioration, nous lui avons proposé une *«action de commando»* réalisée par notre groupe d'amis, avant la Toussaint 2022.

Il a donc organisé une réunion avec les échevins et autre parties prenantes, lors de laquelle la ville nous a fourni des moyens logistiques d'évacuation des déchets verts. Les responsables opérationnels du cimetière étaient également heureux de voir que ce monument ne serait pas détruit.

Notre *«groupe de choc»* a donc entrepris dès le 19 octobre de dégarnir en 3 jours la chapelle de l'entièreté la végétation luxuriante qui la recouvrait. Cela a signifié trois conteneurs à évacuer. Les cantonniers furent très surpris de ce résultat si rapide, mais nous devions faire vite pour libérer le cimetière peu avant la Toussaint. A cette occasion, nous avons aussi consolidé la toiture en attendant sa rénovation.

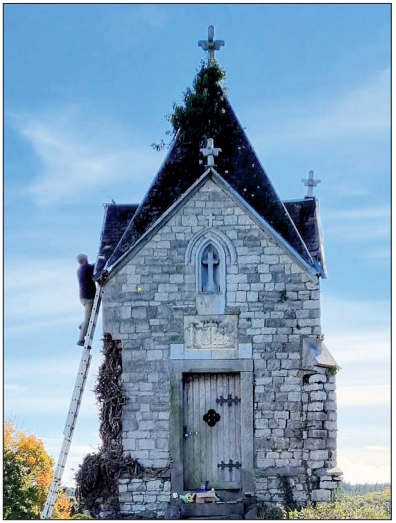

J'avais au préalable contacté Monsieur Duchateau, journaliste auteur de très beaux ouvrages illustrés sur les cimetières et il s'est montré enthousiaste pour réaliser un reportage écrit et vidéo sur notre action.

Le public local qui venait au cimetière pour fleurir les tombes s'est déclaré enchanté et certains Naninnois ont discuté de ce projet sur la page Facebook de Naninne. Ils connaissent assez bien le passé historique de leur ancien bourgmestre (maire) et avaient déjà interpellé les autorités pour préserver ce monument.

Les blasons de Pierpont et de Gaiffierd'Emeville sur le fronton du mausolée.

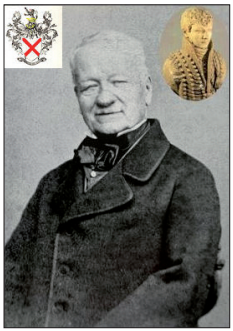

Photo de François Charles de Pierpont alors bourgmestre (maire) de la commune de Naninne

On y remarque la forme différente de son nez par rapport à celle du buste, due à une gelure lorsqu'il fut blessé lors de l'affaire de la Tarantino (Winkowo 1812) puis fait prisonnier.

Après trois jours de travaux la chapelle et sa très grande crypte à l'arrière sont à nouveau visibles sans leur épaisse gangue verte.

Notre Association de fait formée à la hâte pour la circonstance a l'intention de mettre en place une ASBL (association sans but lucratif) pour pérenniser l'entretien de l'édifice et de lancer un financement participatif (crowdfunding) pour soutenir cette opération de restauration qui sera assez lourde.

Des recherches aux archives de Namur et dans les archives familiales ont confirmé que cette chapelle est une propriété privée de la famille, car nous possédons un acte notarié de donation du terrain destiné au cimetière par Charles François de Pierpont, avec réserve privée pour la chapelle et sa crypte. C'est un cas assez particulier de sépulture privée au sein d'un cimetière municipal.

Nous sommes donc entrés en négociation avec la ville qui de manière surprenante est devenue propriétaire de cette sépulture, sans qu'elle puisse trouver d'acte de propriété. La ville tente actuellement de trouver une solution administrative pour corriger le problème et restituer la propriété de manière à ce que nous puissions entamer les investissements de restauration sur le long terme.

Pour ne pas accumuler des retards et avant de travailler sur cet édifice en péril, nous avons posé notre candidature à un concours organisé par des mécènes soucieux de la préservation du petit patrimoine. Le but est d'obtenir la moitié du financement des premiers travaux de réfection de la toiture pour lui rendre son aspect original. Nous espérons démarrer les travaux début 2024.

Du fait de l'importance de l'aspect historique que l'on peut lier au Lieutenant de Pierpont, j'ai entrepris des recherches qui m'ont menées à entrer en contact avec Messieurs Frédéric Berjaud et Gérard-Antoine Massoni.

A titre d'anecdote, j'ai eu connaissance de l'ouvrage de référence sur le 5e Régiment des Hussards écrit par Monsieur Massoni par un historien amateur habitant le Michigan, aux USA !

Monsieur Massoni a eu l'obligeance de me communiquer un grand nombre d'informations officielles tirées des Archives Nationales françaises.

Elles contribueront à corriger certains aspects de la légende familiale bâtie autour de Charles de Pierpont, qui pendant deux années au moins fut considéré comme disparu lors de la campagne de Russie.

Mais certains éléments de sa légende pourraient être vrais si l'on porte attention aux dates.

Les états de services du lieutenant de Pierpont mentionnent qu'il est rentré de Russie le 3 novembre 1814 soit quasi le jour de sa date d'anniversaire de naissance, le 4 novembre 1790.

L'histoire familiale mentionne qu'il s'est présenté à l'église dans laquelle une célébration avait lieu qui réunissait pas mal de monde.

Lorsqu'il demanda pour quelle occasion était célébrée la messe, il lui fut répondu que l'on commémorait la disparition de Charles François de Pierpont, lors de la Campagne de Russie en 1812.

Il affirma que c'était lui qui était de retour, mais passablement vieilli et défiguré par la gelure de son nez, on lui demanda évidemment des preuves de son identité.

Il aurait alors montré son dos au curé pour qu'il constate des marques de fouet qu'il lui aurait administré dans sa jeunesse.

Il se pourrait aussi que ce soit l'attrait de l'uniforme des Hussards qui l'ait incité à s'engager chez les Hussards alors que le Dépôt du 5e régiment des Hussards se trouvait dans la ville de Namur où il était très vraisemblablement étudiant. Il est aussi vraisemblable comme le souligne Monsieur Massoni que des efforts aient été faits pour rallier la noblesse belge à la cause de l'Empire.

La synthèse de ses états de services tels que retrouvés à Vincennes mentionne ceci :

Pierreport ou Pierpont François ou Charles (son nom est souvent écrit Pierrepont)

Né le 04/11/1790 à Fontaine Dinant (Sambre et Meuse) *{à Ciney, Province de Namur}* ; Sous-lieutenant le 27/05/1810 ; blessé le 07/09/1812 à la Moskowa et cheval tué ; blessé d'un coup de lance le 03/10/1812 (Affaire de Taroutino/Winkowo) et pris ; **rentré le 03/11/1814** ; en arrière le 09/05/1815 ; licencié le 01/08/1815.

Monsieur Massoni m'a apporté les précieux éléments supplémentaires suivants avec références :

- Incorporé à la suite du 5e Hussards le 12 décembre 1808. *Son nom n'apparait pas dans les registres matricules des hussards incorporés en 1808 (24 Yc 408) au 5e Hussards, mais uniquement dans le registre des officiers de cette unité* – le dépôt du 5e Hussards était à l'époque à Namur, quartier de cavalerie Lambert. *Peut-être un passage par l'Ecole de cavalerie de Saint Germain à partir de 1809 ?*
- Nommé sous-lieutenant par décret impérial au 5e Hussards à partir du 27 janvier 1810 (2 Yc 965).
- Noté sous-lieutenant titulaire (élection) pour prendre rang le 9 février 1812 (2 Yb 994) en remplacement du sous-lieutenant Labarthe (2 Yb 994), était à la suite.
- Noté présent «à la suite des escadrons de guerre» dans un état nominatif du 1er juin 1812 (dossier SHD Xc 246).
- Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche le 7 septembre 1812, à la bataille de la Moskova, un cheval tué sous lui (2Yc 966).
- Démonté et blessé d'un coup de lance au côté gauche à l'affaire de Talountina (Tarutino selon les russes) le 3 octobre 1812 - fait prisonnier à cette occasion (2 Yc 966), – noté prisonnier le 11 octobre 1812 (2 Yb 994) …ou le 18 octobre ?
- Rentré des prisons russes le 3 novembre 1814 (2Yc 966) et incorporé au régiment d'Angoulême Hussards (ex-5e Hussards) le 9 novembre 1814 (2 Yc 966), mis en activité dans la nouvelle organisation du régiment.
- Rayé des contrôles du 5e Hussards le 1er août 1815 étant en «arrière» du 9 mai 1815 (2 Yc 966). *Dans cette période très complexe des Cent Jours, le régiment des Hussards d'Angoulême (ex 5e Hussards) et le 12e régiment d'Artillerie, stationnés à Châlons-en-Champagne se déclarèrent, après le 16 mars 1815, ouvertement pour Napoléon et furent dirigés sur Epernay par le général Rigaud pour rallier le département de la Marne à la cause de l'Empire. Vraisemblablement le sous-lieutenant de Pierpont fit le choix de la légitimité au roi Louis XVIII et n'est plus présent au 5e Hussards à partir du 9 mai 1815 (qui a repris son nom dès le 25 avril). On retrouve son nom dans les états du régiment de chevau-légers-lanciers de France (Garde Royale) à la date du*

25 juin 1815, soit 7 jours après Waterloo : le lieutenant de Pierpont a peut-être suivi ou a rejoint la Garde Royale en Belgique – les débris de la Garde Royale étaient stationnés à Alost.

- Lieutenant dans le régiment royal des chevau-légers-lanciers de France le 25 juin 1815 (ex 2e régiment de chevau-légers-lanciers de la Garde impériale ou «Lanciers Rouges»).
- Sous-lieutenant au régiment des Lanciers de la Garde Royale le 17 octobre 1815, à la 2e Restauration – rang de lieutenant dans la ligne.
- Lieutenant porte-étendard le 22 octobre 1817. Qualifié de «très bon officier» en 1817 par le général Dijeon, commandant la cavalerie légère de la Garde Royale (2e Division) – rang de capitaine dans la ligne.
- Démission le 19 août 1818, vraisemblablement comme capitaine (rang dans la ligne), pour raisons personnelles : famille nombreuse, père malade… et par service trop dispendieux dans la Garde Royale.
- D'après l'ouvrage de Noël ANSELOT, *Les ancêtres belges de la légion d'honneur,* Société d'entraide de la légion d'honneur-section belge, imprimerie Bourdeaux-Capelle à Dinant, mai 2002, il était titulaire de la légion d'honneur à titre militaire (comme capitaine) - on ne trouve pas son dossier dans la base LEONORE (base des archives de la légion d'honneur).
- Médaille de Saint Hélène (https://www.stehelene.org).
- Marié le 14 septembre 1825 avec Jeanne de Gaiffier (1798 - 1865) à Havelange (Namur).
- Bourgmestre de Naninne.
- Décédé le 26 mars 1873, à Naninne, à l'âge de 82 ans. Son faire-part de décès indique **de Pierpont de Naninne.**

La légende familiale prétendait que pendant sa captivité le Lieutenant de Pierpont aurait été précepteur dans une famille d'Odessa, dans laquelle il enseignait le français et l'escrime.

Or dernièrement, j'ai entamé des recherches en russe (лейтенант 5-го гусарского полка Шарль Пиерпон (Pierpont) = Lieutenant du 5e *Hussards* Charles Pierpont en caractères cyrilliques) pour retrouver des traces de sa captivité et j'ai obtenu des résultats concrets le concernant dans un travail de l'historien S.V. Belousov.

Sur base des archives de la ville de Penza, ce dernier confirme que, blessé, le Lieutenant Charles [Carl] de Pierpont est resté à Penza au lieu d'être transféré comme les autres prisonniers à Saratov.

Bataille de Borodino - Moskova.

Extrait de «**Mouvements des convois de prisonniers de guerre de Napoléon par territoire - Province de Penza en 1812–1814**» (SV Belousov).

(traduction automatique)

«Concomitamment à l'arrêt de la circulation des groupes de prisonniers de guerre, il a été ordonné de recueillir des informations sur les transports, le nombre de prisonniers de guerre présents et le nombre de morts.

Tous les éléments collectés sur le terrain ont été envoyés avec des rapports établis en février-mars 1813 au nom de l'Empereur.

Selon la liste dressée au bureau du gouverneur de Penza, le 14 janvier 1813, à Penza, le groupe de prisonniers se composait de trois officiers en chef et d'un «grade inférieur», ainsi qu'un officier déserteur français qui se trouvait sous la surveillance de la police.

Pour cause de blessures, le lieutenant C. Pierpont (Pierpont), du 5e hussards français, est resté à Penza, ainsi que le chirurgien de la 1re division d'infanterie M. Pasto (Pastaru) et le technicien de la 2e division d'infanterie B. Vallot (Vallot) {19, l. 1–3, 13, 15, 36}, et le soldat de l'armée française F. Degav a été envoyé à Saratov au début de février 1813.

C. Pierpont, M. Pasto et B. Valot deviennent les premiers prisonniers de guerre, qui ont passé leur captivité dans la province de Penza.»

Les dates correspondent très vraisemblablement au calendrier julien en vigueur jusqu'en 1912 en Russie. Le calendrier grégorien en 1812 était en avance de 12 jours sur le calendrier julien en usage en Russie à l'époque.

Les mémoires d'un prisonnier prussien, également à Penza, mentionnent que les prisonniers étaient successivement libérés en fonction de leur nationalité lorsque des pays belligérants se retournaient contre l'Empereur Napoléon.

Le Lieutenant Charles de Pierpont, resté hospitalisé à Penza et membre de l'Armée française, fut obligé d'attendre plus longtemps sa libération.

Tous ces éléments historiques seront rassemblés en une note qui sera publiée sur une page web consultable à partir du scan d'un QR-code disposé près de la chapelle.

Si cela s'avère techniquement possible un scan 3D du buste du Lieutenant de Pierpont sera réalisé avec duplication d'un exemplaire qui sera installé dans la chapelle.

*Yves de Rycke*l

Illustration de la bataille de Tarutino considérée par la Russie comme la première victoire sur l'Armée de Napoléon.

François Salaün, officier de la légion d'honneur.

Notre ami François Salaün a été promu officier dans l'ordre national de la légion d'honneur par décret du Président de la République du 7 novembre 2022, publié au Journal Officiel le 8 novembre, au titre des mutilés de la guerre d'Algérie. Il a reçu sa rosette le 6 mai 2023, à Canjuers, à l'occasion des commémorations du combat de San Pablo del Monte (Mexique) où le 6e escadron du 1er Chasseurs d'Afrique captura l'étendard des Lanciers de Durango le 5 mai 1863.

Affecté au 5e Hussards, comme capitaine à partir de mars 1981 (il sera nommé chef d'escadrons en 1986), François Salaün intégra l'équipe instruction du commandement du régiment, tout en étant l'officier tradition des «Lauzun», à cette époque. Pour les jeunes sous-lieutenants et lieutenants que nous étions à l'époque, il était surtout chevalier de la légion d'honneur et titulaire d'une citation à l'ordre de l'Armée, se plaçant sur le même rang dans notre imaginaire, que le colonel Simon, le lieutenant-colonel Gagniard, le chef d'escadrons d'Evry, anciens d'Indochine (Gagniard) ou d'Algérie (Gagniard, Simon, d'Evry), ce qui les différentiaient des cadres uniquement de réserve.

Remise de la croix d'officier de la légion d'honneur à Canjuers le 6 mai 2023.

Nous savions, sans vraiment en connaître les détails, qu'il avait été grièvement blessé en Algérie et sa démarche chaloupée témoignait de son état.

La remise de la «rosette» est l'occasion de retracer son parcours militaire et les circonstances de sa citation.

Né en 1937, François Salaün souhaitait entrer dans l'armée, mais sous l'influence de l'entourage de ses parents, peu ou mal informés, ces derniers ne lui avaient pas permis de réaliser son vœu. N'ayant pas eu l'autorisation paternelle, François allait contourner le véto familial, en résiliant son sursis (pas besoin d'autorisation parentale pour cela), effectuant une préparation militaire supérieure et une préparation militaire parachutiste. Finalement appelé à l'activité en novembre 1957, il intégrait l'Ecole d'Application d'Infanterie de Saint Maixent, comme EOR.

François Salaün pendant son stage parachutiste à Orléans.

Le sous-lieutenant François Salaün en avril 1958, affecté au 26e RI.

Dans sa promotion forte d'environ de plus de 500 EOR, de nombreux candidats travaillent d'arrache-pied pour obtenir un bon rang de sortie, non pour être nommés directement au grade de sous-lieutenant, mais pour choisir des unités des Forces Françaises en Allemagne et retarder d'autant une affectation en Algérie. Ce n'est pas le choix de François, qui, très bien classé, nommé directement sous-lieutenant le 14 avril 1958, choisit d'être affecté au 26e d'Infanterie, régiment titulaire de la fourragère aux couleurs de la légion d'honneur, en poste en Algérie.

Embarqué sur le «Ville d'Alger» à Marseille le 18 avril 1958, débarqué à Oran, il effectue un stage de mise en condition au Centre de Pacification et de Contre-Guérilla d'Arzew, avant de traverser toute l'Algérie et d'être affecté à la 6e Compagnie du 26e RI, sur la frontière tunisienne, au Nord de Tébessa, sur l'ancienne N 16 à Morsott.

Chef de section, il est immédiatement engagé entre la ligne Morice et la frontière tunisienne, dans la zone interdite, pour des opérations de bouclages, de ratissages, de déminages, pour empêcher les infiltrations de FLN depuis la Tunisie. Le sous-lieutenant Salaün se fait remarquer par son calme, son sang-froid, son sens du terrain, en déjouant une tentative d'infiltration le 11 juin 1958, dans le Djebel Srhir, à l'est de la N 16 entre Morsott et Tébessa.

François Salaün raconte la suite des événements : *«Le 5 juillet 1958, nous étions en opération de déminage sur notre secteur (ZE Constantinois : Morsott) lorsqu'on nous demandé de rejoindre une autre opération qui tournait mal. Nous étions sur un réseau de pistes entre la ligne Morice et la frontière tunisienne, et nous avions déjà relevé 3 mines.*

Nous avions la possibilité de rebrousser chemin pour utiliser un itinéraire macadamisé où les risques de minage étaient moindres, mais le 3e bureau nous a enjoint de poursuivre sur le tronçon de piste où nous étions, prétextant que nous avions 3 chars avec nous pour ouvrir (ce breveté d'EM ne devait pas savoir que ce n'était pas forcément le premier véhicule qui sautait : il n'avait pas dû faire l'Indo ou alors dans un bureau). Bien entendu, c'est mon half-track qui y a eu droit (3e véhicule). 1 mort 6 blessés».

Grièvement blessé aux jambes, il est cité à l'ordre de la division en septembre 1958, par le général Salan. Il est évacué par avion sur Paris le 27 juillet et hospitalisé à Percy où il sera en traitements et convalescences pendant neuf mois. Déclaré inapte infanterie, après un bref passage au dépôt central de «isolés» à Versailles, il est affecté au 2e Hussards (Orléans) en novembre 1959, pour être instructeur sur les AML. Après avoir envisagé de démissionner de son grade pour suivre le peloton préparatoire au concours de l'EMIA de Strasbourg, ce qui lui a été vivement déconseillé car en raison de son inaptitude de fantassin, il

n'aurait pas pu de toute façon être admis à l'EMIA, il essaye de se faire activer en sollicitant un contrat dit de «carrière courte». Mais il lui sera seulement accordé des contrats de 6 mois en 6 mois. Nommé lieutenant en avril 1960, on lui propose un nouveau contrat d'un an et de rejoindre le 12e Dragons, premier régiment doté d'AML en Algérie (Lieutenant-colonel Méry).

Mais en 1961, la situation a radicalement changé : le référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination de l'Algérie et le putsch des généraux en avril 1961 remettent en cause le projet de François Salaün de rester dans l'Armée. Sa situation personnelle a aussi changé, depuis février 1961, il est marié avec Luce !

Le 5 novembre 1961, François ne renouvelle pas son contrat et acceptant la proposition d'un ami se lance dans une carrière professionnelle dans la grande distribution, d'abord à la Société Française de Supermarchés (reprise par les Dock Rémois) puis à Bonprix-Dubuffet et enfin à la Ruche Picarde (reprise par les Docks de France… puis par Auchan) …mais ceci, comme l'a écrit R. Kipling «c'est une autre histoire».

Capitaine en 1968, il est nommé chevalier de la légion d'honneur en décembre 1980 et sa citation à l'ordre de la division est transformée en citation à l'ordre de l'Armée, compte tenu de sa blessure et de son handicap.

François, en plus de sa carrière professionnelle et d'officier de réserve, est resté très impliqué dans les associations patriotiques :

- Président du GR 16 de la fédération Maginot qui regroupe quatre associations patriotiques et mémorielles du Lavandou-Bormes-Le Rayol.
- et délégué régional pour l'UNABCC et SAUMUR-ANO-RABC (en attente de remplaçant)

L'association des Hussards de Lauzun, lui présente toutes ses félicitations.

Gérard-A. Massoni

Le lieutenant François Salaün,
défilant avec le 2e Hussards sur les Champs Elysées le 14 juillet 1960
à bord d'un AMX 13.

Commémoration du combat de Hook par le Souvenir Français

Mercredi 18 octobre 2023

Dans notre bulletin de l'an dernier, nous avions évoqué ce combat de cavalerie qui s'est déroulé le 3 octobre 1781, devant Gloucester, pendant les opérations du siège de Yorktown. Il avait opposé à Hook, les escadrons de hussards de la **Légion des Volontaires Etrangers de la Marine**, conduits par son colonel-propriétaire, le duc de Lauzun et la cavalerie anglaise sous les ordres du lieutenant-colonel Banastre Tarleton comprenant deux régiments d'Américains loyalistes «The Queen's Rangers» et la «British Legion», renforcés par des éléments du 17th Light Dragoons et les soldats montés du 23e Royal Welch Regiment.

Chassée du champ de bataille, la cavalerie anglaise avait été obligée de se réfugier dans Gloucester et la Légion de Lauzun avait alors participé au siège de cette ville et contribué à la victoire finale de Yorktown.

Le mercredi 18 octobre 2023, M. Thierry Chaunu, président du Souvenir Français - section des Etats-Unis, a inauguré deux panneaux commémorant cet événement sur le lieu même du combat, où se trouve à présent le terrain de jeux de l'école primaire d'Abingdon, 7087 Powhatan Drive Hayes, VA 23072, à environ 12 minutes en voiture de Yorktown.

Il s'agit d'un partenariat entre le Souvenir Français, l'American Friends of Lafayette, de la Washington Rochambeau Revolutionary Route Association (W3R), du National Park Service et du Gloucester Country.

M. Thierry Chaunu et l'amiral Frédéric de Rupilly dévoilant les panneaux.

L'histoire et l'action de la Légion des Volontaires Etrangers de la Marine y sont mises en valeur, avec une attention particulière sur le rôle du duc de Lauzun et un rappel mémoriel des victimes françaises de ce combat : 5e régiment de Hussards est mentionné comme l'héritier de la Légion de Lauzun et son insigne est représenté sur l'un des panneaux.

L'accueil des participants a été assuré par M. Robert Kelly, du Gloucester Museum of History et Mme Nicole Yancey, ancienne consul honoraire de France en Virginie et représentante du Souvenir Français. C'est le général de brigade Vincent de Kytspotter, chef de la représentation militaire et de la défense près les Nations Unies (chef de peloton au 3e Hussards, capitaine commandant du 1er escadron du 2e Hussards, commandant du groupe d'escadrons du 1er Cuirassiers) qui rappela le cadre historique et l'engagement de la Légion de Lauzun dans ce combat. Le dévoilement des panneaux fut l'œuvre de M. Thierry Chaunu et de l'amiral Frédéric de Rupilly.

Général Vincent de Kytspotter.

Cette manifestation fut suivie le soir même du dîner annuel de la Yorktown Day Association organisé par les Filles de la Révolution Américaine qui s'est tenu au Musée de la Révolution Américaine à Yorktown.

Le lendemain, jeudi 19 octobre 2023, s'est déroulée à 8 h 30, une cérémonie au cimetière français de Yorktown. C'est ici que reposent dans une fosse commune 50 soldats et marins français, dans une clairière le long de la route du champ de bataille. Le Souvenir Français, leur rendit hommage par une gerbe qui fut déposée par son président Thierry Chaunu et l'amiral Frédéric de Rupilly, suivi d'une commémoration au Mémorial Français, en présence d'un contingent des militaires français en poste à Norfolk et des anciens combattants français de Washington DC.

On trouve en ligne le bulletin du Souvenir Français-section des Etats-Unis, consacré au duc de Lauzun et sa Légion dans le cadre de la préparation de cette manifestation.

https://myemail.constantcontact.com/Bulletin-mensuel-du-Souvenir-Fran-ais-USA---Septembre-2023.html?soid=1138346937217&aid=FTFNGqoBe_8

Les participants français et américains devant les panneaux.

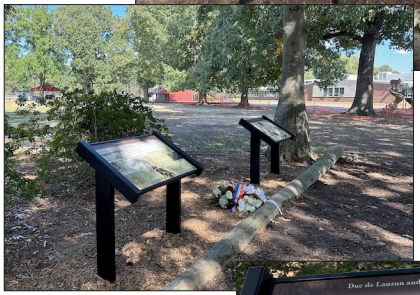

Les 2 panneaux décrivant le combat de Hook.

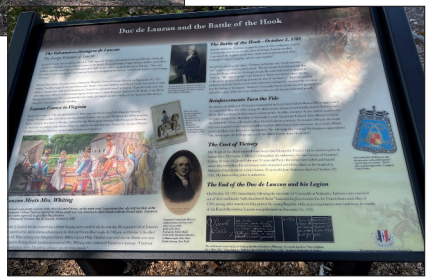

Panneau décrivant le rôle de la Légion de Lauzun.

Une partie de la manifestation est visible sur ce reportage de la télévision locale (première partie du reportage)

https://www.wtkr.com/news/newly-unveiled-markers-tell-story-of-the-battle-of-the-hook-in-gloucester-county

Gérard-A. Massoni

Décès le mercredi 3 mai 2023, de notre camarade **Paul-Marie DUDAY**, à l'âge de 81 ans.

D'une famille des Vosges, le grand-père de Paul-Marie s'était installé à Amiens comme entrepreneur dans le bâtiment pour participer à la reconstruction des communes de la Somme dévastées par les combats de 1914-1918. Paul-Marie était très fier de raconter qu'il connaissait une vingtaine de villages de la Somme, entièrement reconstruit par son grand-père, église, mairie, école, commerces, etc.

Les CES Duday, Thélu et Fécherolle au premier rang, avec le CES Dewas au deuxième rang, dans un défilé des cadres du 5e Hussards à Laon au début des années 1980.

Après ses parents, Paul-Marie Ferdinand Duday, né le 14 septembre 1941 à Forges-Les-Eaux (Seine Maritime) avait repris la direction de l'entreprise familiale. Aujourd'hui, son fils Stéphane est à la tête de l'entreprise Duday fils

Affecté comme officier de réserve au 5e Hussards, le chef d'escadrons Duday avait assuré la responsabilité des services techniques jusqu'à la dissolution du régiment. Il était chevalier de l'ordre national du mérite.

Marié avec Geneviève, il était père de 4 enfants et grand père de 8 petits-enfants.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le mardi 9 mai.

Paul-Marie Duday et son épouse à Lauzun en 2013.

Décès le vendredi 3 novembre 2023 à Reims, de notre camarade **Henri de Benoist**, à la veille de ses 85 ans.

Henri de Benoist est né le 8 novembre 1938 au château de la Bové, à Bouconville-Vauclair. Son père, Jules de Benoist, ingénieur agricole et officier de réserve, meurt au combat le 3 juin 1940, à la tête d'un détachement du 3e GRDI dans la défense du fort des Dunes (Dunkerques). Comme son père, Henri était diplômé de l'Institut

Les cadres du 5e Hussards sur l'escalier de l'état-major du 4e Hussards au quartier Foch à Laon, en 1981, autour du lieutenant-colonel Jacquot, chef de corps du 4e RH : le capitaine de Benoist est présent, au deuxième rang, sur la droite de la photographie, reconnaissable à ses lunettes noires !

National d'Agronomie (Agro P59) et officier de réserve de cavalerie. Affecté comme capitaine au 5e Hussards en 1980, il était resté attaché au régiment et nous gardons un souvenir ému de son accueil dans sa demeure sur le Chemin des Dames en 2017, au son des trompes de chasse.

Très impliqué dans la défense du territoire, il fut à l'origine de la mise en valeur de la Caverne du Dragon, des ruines de l'abbaye de Vauclair et de l'aménagement du lac de l'Ailette. Maire

Henry d'Evry et Henri de Benoist au château de la Bové en 2017.

de Bouconville-Vauclair de 1968 à 2020, cet exploitant agricole fut aussi président des Caisses Régionales du Crédit Agricole de l'Aisne, puis du Nord-Est. Mais c'est principalement dans son activité professionnelle qu'Henri de Benoist s'est pleinement engagé comme président de l'Association des Producteurs de Blé (AGPB) de 1986 à 2005, comme président de l'Institut Technique des Céréales et de Fourrages (ITCF), devenu Arvalis de 1986 à 2002, comme président d'Unigrains de 1991 à 2007, comme président d'Intercéréales de 2001 à 2007, et comme président de Fert de 2008 à 2017.

Henry de Benoist était officier de la légion d'honneur et de l'ordre du mérite.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées le vendredi 10 novembre, à 14 h 30 en l'église de Bouconville-Vauclair.

Insigne-brevet d'historien militaire GS 320.

Notre camarade Gérard-Antoine Massoni s'est vu remettre par le général Vidaud, directeur du Centre de Doctrine et d'Enseignement du Commandement (CDEC), au nom du Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre[1], l'insigne *«or»* d'historien de l'armée de terre le 21 novembre 2023 à l'Ecole Militaire, pour l'ensemble de ses travaux sur les hussards, au titre de la promotion 2022. Il rejoint ainsi le prestigieux réseau des historiens militaires de l'armée de terre, créé en 2015 composé d'experts reconnus disposant de solides qualifications académiques ou d'une solide expérience professionnelle dans le domaine militaire.

Photo de groupe des historiens de l'armée de terre, promotion 2022 autour du général Vidaud, commandant le CDEC, dans la salle Foch de l'Ecole Militaire.

Ce réseau était initialement généré et animé par la DEPLAT (délégation au patrimoine militaire de l'armée de terre) et actuellement par le CDEC. Suite à l'ordre à l'armée de Terre du 20 juillet 2023, signé par le chef d'état-major de l'Armée de Terre, le général d'armée Pierre Schill, le point de départ de la transformation de l'armée de Terre, le réseau sera piloté prochainement par le nouveau Commandement du Combat Futur (CCF), version étoffée du CDEC qui doit passer de 100 à plus de 300 personnels.

1) Ce brevet existe en version *«argent»* pour les détenteurs du niveau Maîtrise/DEA/Master ou ceux attestant de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine et *«or»* pour les docteurs ou ceux ayant 8 ans d'expérience professionnelle, symbolise la prise en compte de l'histoire militaire dans la vie et les engagements de l'armée de Terre.

La société en France des Fils de la Révolution américaine alias Sons of the American Revolution, «SAR» en abrégé, a créé le prix de thèse *«Jacques de Trentinian»*, doté d'une somme de 3000 euros. Ce prix a pour but d'aider l'auteur d'une thèse de doctorat consacrée à l'étude et l'approfondissement d'un aspect politique, militaire, diplomatique, économique, culturel, du rôle du royaume de France dans la guerre d'Indépendance américaine, ou consacrée à un aspect plus général des relations franco-américaines, du XVIIIe siècle à nos jours, à trouver un éditeur pour publier sa thèse.

Association *les Hussards de Lauzun,* des anciens et amis du 5e Hussards
créée à Ridgefield (Connecticut - USA) en 1984
(adhérente à l'UNABCC et à la Fédération Maginot)

Bulletin de liaison de décembre 2023, 38e année

Directeur de publication : Henry d'Evry
Le Pertron
60400 NAMPCEL
Tél. 03 44 09 70 10
Courriel : **hfdevry@gmail.com**

Rédacteur en chef de la revue : Gérard-Antoine Massoni
446 Route de la Mairie
88100 PAIR & GRANDRUPT
Tél. 03 29 55 42 90
Courriel : **gerard.massoni@gmail.com**

Trésorier : Eric d'Hugleville
Courriel : **ericdhugleville@gmail.com**

Crédit photos : Gérard-A. Massoni, Jacques Lesieux, Jean-Pierre Barjou, Maire de Lauzun, Jacky Gendrault, Henry d'Evry, François Salaün, cellule photo du CDEC, Presses diverses.

Conception et réalisation : Francis Stenger

Imprimerie : Agence Intertrace - Vanifosse (88100)

Notre site internet : **http://www.leshussardsdelauzun.com**

Le 5e régiment de Hussards sous le 1er Empire, période 1805-1807,
avec ses shakos caractéristiques couverts de tissu bleu. Au centre, un lieutenant suivi d'un trompette (couleurs inversées).

Aquarelle originale de Lucien Rousselot (1900-1992),
«Episode des guerres du Premier Empire», format 39 x 47, Vente Drouot.

Les Hussards de Lauzun